

Cours sur les agents

Un CRIC doit avoir suivi ce cours pour être autorisé à inscrire un agent auprès du Conseil.

QUOI

Ce cours d'une demi-journée sur les agents aide les consultants réglementés en immigration canadienne (CRIC) à gérer leur relation de travail avec un agent. Grâce à ce cours, les CRIC prennent connaissance du *Règlement régissant les agents* et sont invités à examiner comment sélectionner, former et superviser au mieux un agent.

QUI

Les CRIC sont tenus de suivre ce cours seulement s'ils ont l'intention d'inscrire un agent prochainement.

QUAND

Ce cours est maintenant offert à des dates déterminées.

INSCRIPTION

Cliquez [ici](#) pour procéder à l'inscription.

Agents
Agents



Pour des renseignements sur le cours auquel vous vous inscrivez,
écrire à : pme-fpp@icrc-crcic.ca.